

**Table ronde des donateurs
pour le financement du procès de Monsieur Hissene Habré**

(Dakar, le 24 novembre 2010)

DOCUMENT FINAL

1. Le 24 novembre 2010, s'est tenue à Dakar, en République du Sénégal, une Table ronde des donateurs pour le financement du procès de Monsieur Hissene Habré, ancien Président de la République du Tchad.

2. Les travaux de cette Table ronde ont été placés sous le haut patronage et la présidence de Monsieur Cheikh Tidiane SY, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la justice de la République du Sénégal.

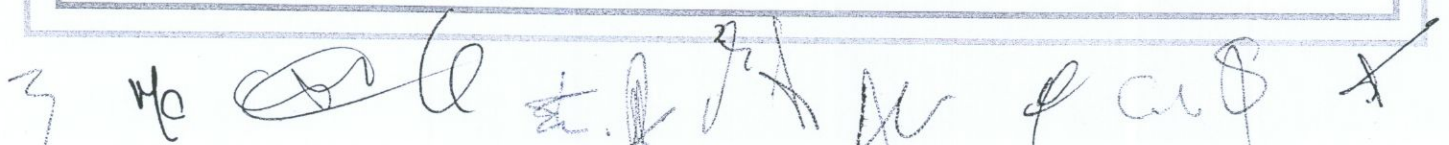
3. Ont pris part à cette Table ronde l'Union africaine représentée par Maître Robert DOSSOU, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour l'affaire Hissene Habré, Monsieur Abderaman DJASNABAILLE, Ministre chargé des droits de l'homme et de la promotion des libertés du Tchad ainsi que les représentants du Sénégal et de la Commission de l'Union africaine.

4. La Table ronde a enregistré la participation des pays et institutions partenaires ci-après : Union européenne (UE), Allemagne, Belgique, Canada, Etats Unis d'Amérique, Espagne, France, Luxembourg, Pays Bas, Royaume Uni, Suisse, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

5. Dans son discours d'ouverture, le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la justice de la République du Sénégal, après avoir souhaité la bienvenue aux participants leur a exprimé ses vives félicitations. Il a ensuite fait état des valeurs communes de respect de la dignité humaine et de refus de toute forme d'impunité, qui sous-tendent la ferme volonté du Sénégal de mener à terme le processus devant aboutir à la mise en jugement de M. Hissene Habré.

6. Sous cet angle, il a réitéré la volonté ferme du gouvernement sénégalais de poursuivre une coopération constructive avec tous les Etats et institutions partenaires au processus en cours de manière à réaliser l'objectif que le Sénégal s'est assigné.

7. Pour sa part, le Représentant du Président de la Commission de l'Union africaine a, dans son intervention, souligné l'importance de cette réunion dans le sens où elle représente le couronnement du processus de préparation du procès Hissene Habré. Il s'est également félicité de

A series of handwritten signatures and initials in black ink, located at the bottom of the page below the printed text. The signatures are varied in style, some appearing to be full names and others as initials or monograms.

avec le Sénégal et les experts de l'Union africaine, au Document final de la Table ronde des donateurs.

14. La Table ronde a convenu de créer un fonds fiduciaire (le Fonds) destiné à appuyer le procès de Hissene Habré. Le Fonds recevra les contributions des différents donateurs.

15. Tout en affirmant leur totale adhésion au budget estimatif de l'organisation du procès et leur décision de participer à son financement, les participants ont fait les annonces d'intentions de contributions chiffrées ci-après :

- a) Union africaine : un (1) million de dollars des Etats Unis;
- b) Tchad : deux milliards de FCFA;
- c) Union Européenne : deux (2) millions d'euros ;
- d) Allemagne : cinq cents mille (500.000) euros ;
- e) Belgique : un montant maximal d'un (1) million d'euros;
- f) France : trois cents mille (300.000) euros ;
- g) Luxembourg : cents mille (100.000) euros ;
- h) Pays Bas : un (1) million d'euros.

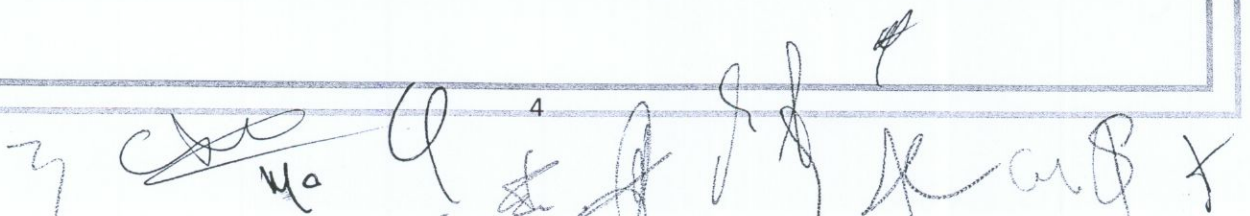
16. Le montant total des annonces d'intentions chiffrées de contributions financières au cours de la Table ronde s'élève à huit millions six cent mille (8.600.000) Euro environ soit cinq milliards cent soixante seize millions sept cent onze mille neuf cent (5.600.000.000) francs CFA.

17. Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a annoncé son intention de contribuer le moment venu, sous forme de programme d'assistance technique au gouvernement du Sénégal pour le bon déroulement du procès.

18. La Table ronde a invité les autres pays et institutions à apporter leur contribution au financement de l'organisation du procès.

AU TITRE DES MODALITES DE GESTION DES FONDS

19. L'Union africaine, le Sénégal, les Pays et Institutions partenaires ont pris connaissance du projet de document de modalités de gestion des fonds et des procédures d'acquisition des biens et services nécessaires à la tenue du procès, préparés par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). D'une manière



générale, ils ont positivement apprécié l'architecture du dispositif institutionnel proposé ainsi que les rôles impartis aux différents acteurs.

20. La Table ronde a accueilli favorablement le projet préliminaire de document relatif aux modalités de gestion des fonds et a désigné l'UNOPS comme gestionnaire des fonds qui seront mobilisés pour l'organisation du procès. L'UNOPS finalisera sa proposition dans un délai de cinq (5) jours et le soumettra aux donateurs pour validation aussitôt que possible.

AU TITRE DES ECHANGES SUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DE LA TABLE RONDE

21. Au cours des débats, les participants ont unanimement souligné la nécessité de procéder au décaissement des fonds promis dans un délai raisonnable suivant la fin de la Table ronde, en vue du démarrage rapide et effectif de la phase des poursuites. Les donateurs s'engagent à procéder aux décaissements aussitôt que possible conformément à leurs procédures financières respectives. A cet effet, ils ont demandé à l'UNOPS de prendre rapidement les mesures appropriées pour permettre le décaissement des fonds promis, en collaboration avec les pays et institutions ayant fait des annonces d'intentions de contribution ou tout autre partenaire intéressé par le financement de l'organisation du procès.

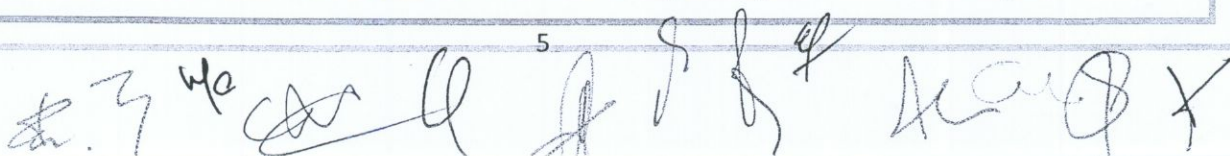
22. Les participants ont, par ailleurs, exprimé la nécessité du démarrage immédiat de la phase des poursuites dès que les ressources financières nécessaires audit démarrage seront mobilisées. En outre, les donateurs s'engagent à mobiliser les financements nécessaires dans le but d'éviter toute rupture du déroulement du procès selon les échéances du budget agréé.

23. Les participants ont recommandé un échange de lettres entre l'Union africaine et le Sénégal pour définir les modalités de leur coopération dans le cadre de l'organisation du procès.

24. Les participants sont convenus de tenir, à Dakar, la réunion inaugurale des mécanismes de gestion des fonds au cours du mois de février 2011. L'Union africaine, en consultation avec le Sénégal, l'Union européenne et l'UNOPS, fixera la date de cette réunion et proposera un projet d'ordre du jour en temps opportun.

25. A l'issue de la Table ronde, les participants ont exprimé toute leur reconnaissance au Président de la République du Sénégal, son

5



l'engagement du Sénégal à juger Monsieur Hissene Habré, au nom de l'Afrique conformément au mandat de l'UA de 2006.

8. Pour conclure, Maître DOSSOU a souligné la nécessité de poursuivre le programme arrêté car quelle que soit la forme que prendra la juridiction de jugement, des fonds seront nécessaires.

9. Dans son intervention, M. Fernando PONZ, Représentant de l'UE, a rendu hommage au Sénégal et à l'UA pour leur engagement ferme à faire avancer le processus rapidement ainsi qu'à la Belgique qui a accepté de renoncer à juger Hissene Habré pour autant que le Sénégal le fasse. L'UE continuera à appuyer fermement le processus qui implique plus de responsabilité africaine sur les faits qui ont lieu en Afrique.

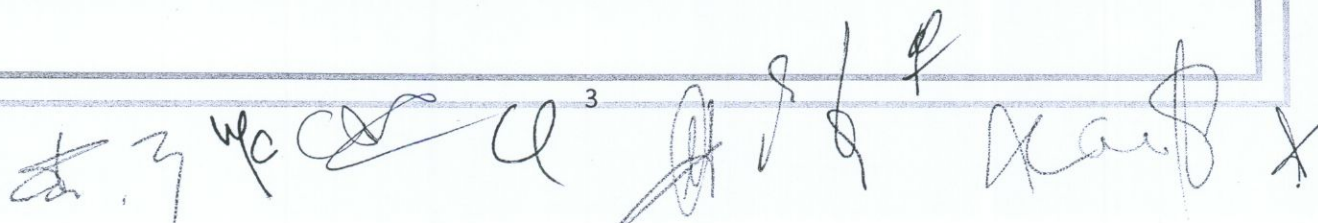
10. Il a également estimé que la tenue du procès sera un acte historique de justice, une avancée majeure pour la justice internationale et un pas décisif vers son appropriation par l'Afrique. Il est donc plus important que jamais que le processus commence très rapidement sans d'autres délais et sur la base des engagements pris aujourd'hui par l'ensemble des participants.

11. A la suite de la cérémonie solennelle d'ouverture, les travaux de la Table ronde ont été organisés autour des trois (3) thèmes ci-après : 1) Annonces des intentions de contributions au financement du procès ; 2) Modalités de gestion des fonds ; et 3) Echanges sur le suivi de la mise en œuvre des conclusions de la Table ronde.

AU TITRE DES ANNONCES DES INTENTIONS DE CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DU PROCES

12. Le budget global de l'organisation du procès estimé à **(huit millions cinq cent soixante dix mille (8.570.000) Euro, soit cinq milliards six cent vingt un millions cinq cent cinquante et un mille quatre cent quatre vingt dix (5.621.551.490) FCFA)** couvre les coûts de l'organisation du procès pour une durée maximale de trente six (36) mois. Les conclusions du Rapport des Experts relatif à l'organisation et au budget du procès ont été présentées.

13. Après cette présentation, les participants ont approuvé le budget global et l'échéancier triennal. Ils ont ensuite décidé d'annexer le Rapport des experts de l'Union Européenne, élaboré en collaboration

The bottom of the page features several handwritten signatures and initials in dark ink. From left to right, there is a signature that appears to be 'A. Z.', followed by 'W.C.', 'C.', and a small '3'. To the right of these are several other signatures, including one that looks like 'J. S.', another 'P.', and a large, stylized signature that could be 'K. B.'. The final mark on the right is a large 'X'.

Excellence Maître Abdoulaye WADE, au Gouvernement et au Peuple sénégalais pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé, ainsi que pour les facilités mises à leur disposition pendant leur séjour au Sénégal.

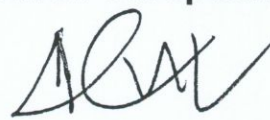
Fait, le 24 novembre 2010, à Dakar, en République du Sénégal.

Ont signé les participants :

Pour l'Union africaine


Nom : Robert S.M. DOSSOU
Titre : Représentant spécial du
Président de la Commission
de l'Union Africaine

Pour l'Union européenne


Nom : Ponz Fernando
Titre : Représentant de l'Union
Européenne

Pour la Belgique


Nom : GODEART Georges
Titre : Ambassadeur
à Dakar

Pour la France


Nom : Nicolas NORMAND
Titre : Ambassadeur à Dakar

Pour le Sénégal


Nom : Cheikh Eidiame Sy
Titre : Ministre d'Etat, chargé des
Affaires de la Justice

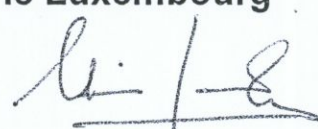
Pour le Tchad


Nom : ABDE RAMAN DJASTABOUE
Titre : Ministre des Droits de l'homme
et de la promotion des libertés

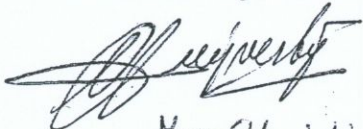
Pour l'Allemagne


Nom : Chages, Christian
Titre : Ambassadeur

Pour le Luxembourg

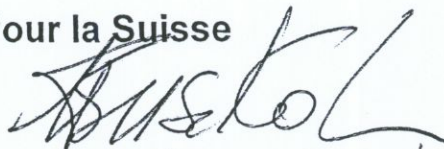

Nom : Jacques FLIES
Titre : CHARGE D'AFFAIRES C.I.
à l'ambassade à Dakar

Pour les Pays-Bas



Nom : M^{re} Christina, M. Duyvestyn
Titre : Per-adjoint Direction Sub-Sahar-
rienne, MAE

Pour la Suisse



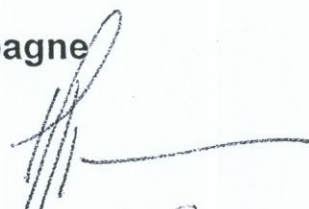
Nom : Mariel Berset Koken
Titre : Ambassadeur

Pour le Royaume Uni



Nom : CHRISTOPHER TROTT
Titre : Ambassadeur

Pour l'Espagne



Nom : RAMUNDO ROBREDO
Titre : CHARGÉ D'AFFAIRES a.c.

Pour les Etats Unis d'Amérique

Nom : [Signature]
Titre : [Signature]

Pour le Haut Commissariat des
Nations Unies aux droits de l'homme

Nom : Cissé Gours Mahamane
Titre : Représentant Régional

